



PAR COURRIEL

Montréal, le 19 juin 2025

Objet : Votre demande d'accès à l'information
N/D 032 142 000 / 2025-2026-010D

Nous donnons suite à votre demande d'accès à l'information reçue à nos bureaux le 22 mai dernier par courriel et telle que formulée, vous souhaitez obtenir :

« Les échelles salariales en vigueur pour les postes de directeurs de succursales classés V1 à V5, incluant les échelons, les taux horaires ou annuels, ainsi que les dates d'entrée en vigueur des barèmes applicables ».

En réponse à votre demande d'accès, vous trouverez ci-dessous les échelles salariales appliquées en date de votre demande d'accès pour les directeurs de succursale selon leur classe (V1 à V5) :



Structure salariale des Cadres et PNS
2024-2025

Classe	Minimum (80%)	Médiane (100%)	Maximum mérite (120%)
V5	96 170	120 212	144 254
V4	83 623	104 529	125 435
V3	77 430	96 787	116 144
V2	70 392	87 990	105 588
V1	63 991	79 989	95 987

... /2

SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC

7500, rue Tellier, Montréal (Québec) H1N 3W5 Tél. : (514) 254-6000 poste 5713
daniel.collette@saq.qc.ca

Cette structure salariale est applicable pour l'année financière 2024-2025, laquelle a débuté le 31 mars 2024.

Recevez [REDACTED], l'expression de nos sentiments distingués.

Le responsable adjoint à l'information,

[REDACTED]

Me Daniel Collette
DC/dn